

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUILLET 2015 – 20H30

**Membres présents :** Marie-Françoise BUNOUST, Simone DÉLIOT, Évelyne FEIN, Jean-Louis FUMEY, Nicolas GIRARDET, Bernard JOLYOT, Sylvie LUCCISANO, Didier PAINEAU, Véronique RÉVEILLON, Bernard SÉNÉ,

**Membres absents excusés :** Marie-Françoise GIRARDET, Vincent DUMETIER, Ludovic PICOD qui donne procuration à Jean-Louis FUMEY

**Membres absents :** Agnès LAURENT, Jean-Baptiste CAU,

**Secrétaire de séance :** Marie-Françoise BUNOUST

### ORDRE DU JOUR :

#### Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juin 2015

- 1- Garantie d'emprunt pour rénovation de la Nésillière par Habitat 25
- 2- Instruction des autorisations d'urbanisme
- 3- Avenant aux travaux de rénovation du bar sur les lots « gros œuvres » et « charpente »
- 4- Achat de tuyaux pour mare Chemin du Bout d'Amont
- 5- Ajout d'un point supplémentaire : réseau d'eaux pluviales Place de l'église
- 6- Questions diverses

#### 1- Garantie d'emprunt pour rénovation de la Nésillière par Habitat 25

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande de garantie d'emprunt présentée par HABITAT 25 et qui concerne 2 prêts contractés auprès de la caisse de dépôts et consignations pour la réhabilitation de 17 logements Rue de la Nésillière.

Après étude de M. HENRIOT Gildas, percepteur de St Vit, notre commune peut se porter garant de cet emprunt de 620 496 € à hauteur de 15 % de l'emprunt souscrit soit pour un montant total garanti de 93 074.40 €, le conseil départemental du Doubs prendra en charge 85 % de cette garantie.

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 2- Instruction des autorisations d'urbanisme

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la DDT n'assure plus la compétence urbanisme pour les communes ayant un PLU.

Notre commune a demandé à la CAGB la possibilité d'établir une convention pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme mais celle-ci n'a encore ni débattu, ni délibéré pour décider d'accepter ou non des communes extérieures qui ne dépendent pas de la CAGB.

Etant donné l'urgence et la décision tardive du 29 juin de la CCVSV de ne pas mutualiser ce service, le conseil municipal décide de passer une convention avec la commune de SAINT VIT

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 3- Avenants aux travaux de rénovation du bar sur les lots « gros œuvres » et « charpente »

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 juillet 2015 pour étudier les avenants des entreprises concernant la reprise de structure gros œuvre faisant suite aux travaux de dépose et au remplacement de l'escalier, l'ancien devant être déposé pour ces travaux de reprise.

Après lecture du rapport de la commission, le conseil approuve à l'unanimité les avenants comme suit :

<b>N° LOT</b>	<b>Désignation</b>	<b>ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES</b>	<b>Montants en € HT des avenants</b>
<b>Lot 1</b>	Gros œuvre	<b>SNCB</b>	19 754.05
<b>Lot 2</b>	Charpente	<b>CLAUDE COUVERTURE</b>	3 872.00
<b>Lot 3</b>	Menuiserie	<b>DUCROT</b>	3 280.00
<b>Lot 6</b>	Electricité	<b>BOURGIN</b>	3 170.40
	Maîtrise d'oeuvre	<b>MASSON Patrick</b>	2 959.66

**VOTE : POUR à L'UNANIMITÉ**

Une réunion de chantier aura lieu le vendredi 17 juillet 2015 à 14 h pour la reprise des travaux

#### **4- Achat de tuyaux pour mare Chemin du Bout d'Amont**

Afin de récupérer les eaux pluviales du Chemin des Foulures et de toute la combe au dessus du Bout d'Amont, une mare avait été construite sur le terrain de M. Laurent Alain il y a une dizaine d'années avec un drain en aval pour canaliser l'eau jusqu'au ruisseau mais pas sur l'accès amont depuis le chemin. Cette tranchée se comble d'alluvions. Le propriétaire demande la possibilité de canaliser la tranchée ouverte avec 45 m de tuyaux PVC de 400 de diamètre et se charge de la pose du drain.

**VOTE : POUR à L'UNANIMITÉ**

#### **5- RESEAU EAUX PLUVIALES : Route de la Grotte et Place de l'église**

Dans le cadre de travaux de réfection de la canalisation d'eau potable Route de la Grotte et Place de l'église, et pour profiter de l'ouverture d'une tranchée dans la route, Monsieur le Maire propose de faire réaliser une conduite d'eaux pluviales à côté de la tranchée du syndicat des eaux afin de collecter les eaux de pluie de la Place de l'église qui pour le moment ne sont récupérées que sur une partie de la Grande Rue et s'écoulent dans un puits perdu sur un terrain de Mme Chauvelot, ce puits étant déjà sous dimensionné.

Les eaux de pluies collectées rejoindront cet hiver le ruisseau dans le parc en passant dans la cour et sous le bâtiment de l'ancienne école. Une gaine d'électricité et un branchement d'eau potable seront également ajoutés dans la tranchée dans la perspective d'améliorer l'aménagement du parc

Coût des travaux : 17 893 € HT.

**VOTE POUR à L'UNANIMITE**

## 6- Questions diverses

- l'association « Le vent tourne » a demandé à la Préfecture l'installation du ballon dirigeable le week-end du 24 et 25 juillet 2015. Un arrêté préfectoral a été établi sous certaines conditions : de ne pas monter à plus de 100 mètres, d'avertir l'aviation civile et de poser des feux clignotants de chaque côté.
- Une réunion est prévue le 14 septembre avec les 4 maires et adjoints des communes d'Abbas Dessous, Abbas Dessus, Byans et Villars pour discuter du devenir des communes et d'un éventuel rapprochement notamment par rapport à la loi NOTRe qui souhaite acter la réduction du nombre de communes.
- **MARCHE DE PRODUCTEURS** : créer une liste des producteurs à contacter pour la mise en place du marché. Une réunion est prévue le 25 septembre en présence du futur gérant du bar et des volontaires de la commune
- Inauguration du terrain de sport le mercredi 9 septembre de 14h à 18h avec Sébastien Chabal : organisation d'un goûter et boissons non alcoolisées avec la société FCE qui réalise ce terrain.
- Bibliothèque : bilan 2014/2015 : Achat à TRI de 240 livres, 16 livres à SIREGE et 16 livres à SANDALES D'EMPEDOCLE soit 272 livres en tout.  
2538 livres ont été empruntés par les classes, 1637 livres par les enfants adhérents et 1000 livres par les adultes ainsi que 52 livres lus.

Fin de la séance à 22h40.